

Bilan ABC année 2026

1. Présentation de l'ABC

Depuis 2024, Aouste-sur-Sye bénéficie d'une subvention de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) afin de réaliser son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Ce projet consiste à mieux connaître la faune et la flore présents sur la commune afin de mieux la valoriser et la préserver.

2. 2026, une année riche en résultats !

Nouvelle cartographie

En 2025, Mélissa Mutin, étudiante en Master de Sciences et Technologie, a élaboré une première cartographie des habitats présents à Aouste-sur-Sye. Dans une démarche de conservation, la commune a décidé cette année d'actualiser cette carte avec l'appui de Violette Bertrand-Jugi, étudiante en Master d'écologie et du bureau d'étude Rupea, spécialisé en expertise naturaliste en milieu vertical.

Corridors écologiques

Grâce à la nouvelle carte des habitats, les principaux corridors écologiques de la commune ont pu être identifiés. Il s'agit des couloirs de déplacement pour les espèces. Par exemple, le castor, la loutre ou encore les poissons, utilisent l'eau pour se déplacer d'un point A à un point B. Leur corridor écologique est donc composé de la Drôme, de ses affluents (la Sye et le Lauzen) ainsi que de la ripisylve.

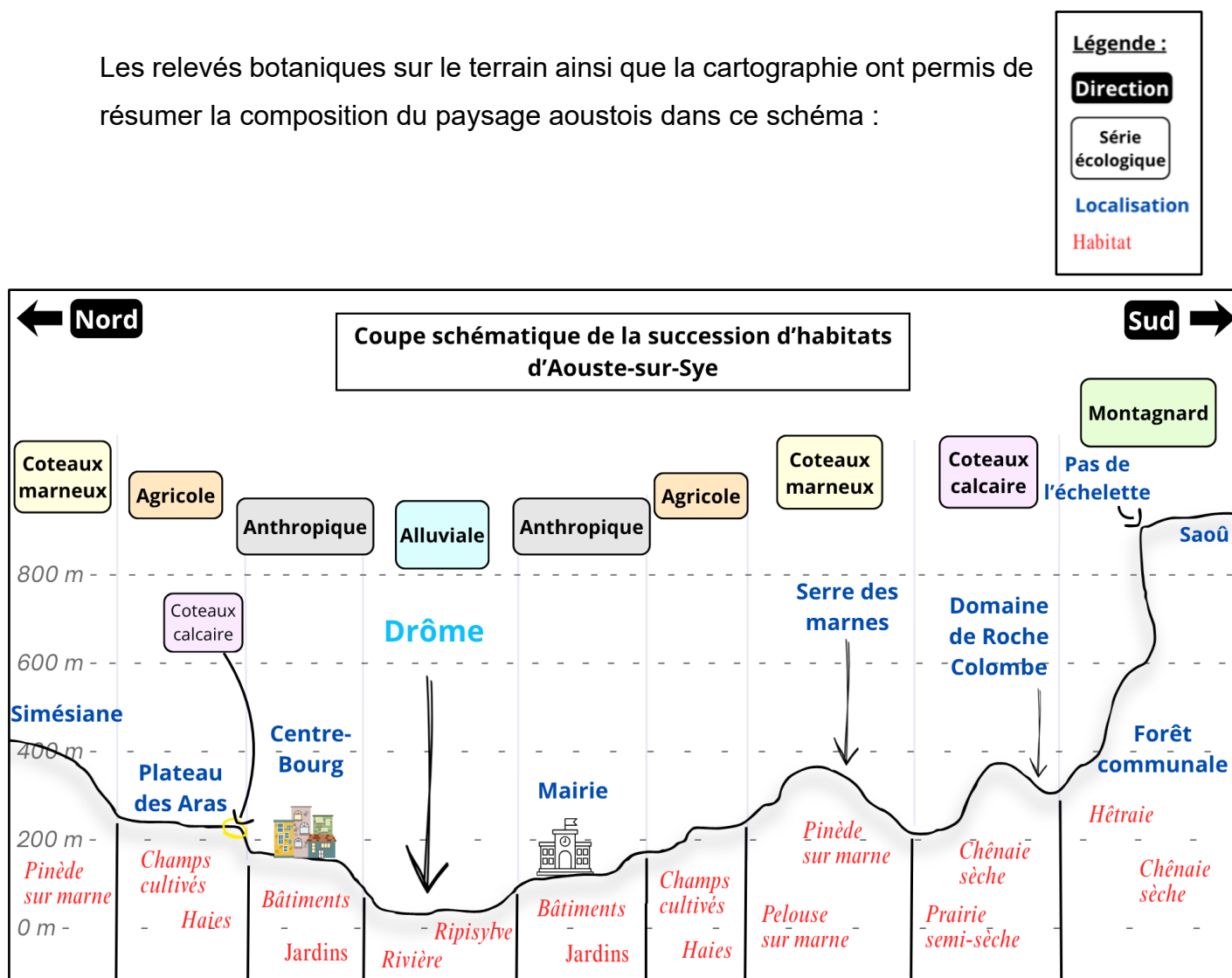
Enjeux écologiques

Les observations et les nombreux inventaires faune et flore réalisés cette année ont permis d'identifier des enjeux écologiques associés à plusieurs taxons : orchidées, castor, hirondelles ou encore alouettes. Également la cartographie a permis de mettre en évidence les habitats les plus sensibles de la commune et de questionner nos modes de gestion des milieux naturels.

3. Nouvelle cartographie des habitats

Un habitat est un milieu de vie caractérisé par des conditions physiques, climatiques et géologiques qui lui sont propres et qui permettent à des espèces caractéristiques de s'implanter. Par exemple, la rivière est un habitat caractérisé par la présence d'eau courante, de berges et de zones humides. Elle abrite alors des espèces animales (le castor) et végétales (les saules) qui lui sont propres. La cartographie des habitats consiste donc à délimiter dans l'espace tous ces différents milieux.

Les relevés botaniques sur le terrain ainsi que la cartographie ont permis de résumer la composition du paysage aoustois dans ce schéma :



Voici un exemple de lecture de ce schéma, illustré par quelques photos :

Les principales habitations et les fonctions essentielles du village se situent proche de la rivière Drôme.



En s'éloignant de la rivière, ce sont les activités agricoles qui dominent avec la présence de champs, de haies, au Nord comme au Sud.



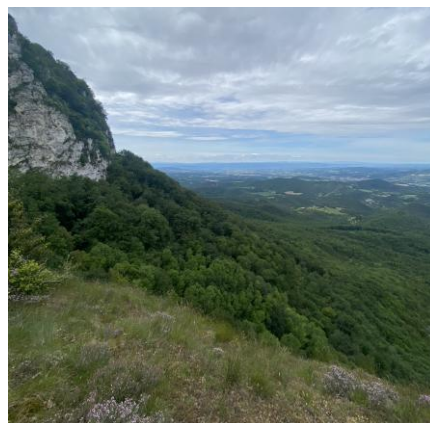
Après le plateau des Aras, en allant vers le Nord, on retrouve de nombreux pins sylvestres (pinède sur marne) et quelques chênes et plantations de pins noirs.



Sur les coteaux du Serre des marnes, on retrouve des pinèdes mais aussi des pelouses sur marne (photo ci-contre), très caractéristiques du secteur. Ces coteaux présentent aussi un sol calcaire, favorable aux chênes.



Au Sud de la commune, la forêt communale est composée principalement de hêtres et de chênes. La présence d'une tufière, une source d'eau aux caractéristiques très spécifiques, a aussi été découverte dans ce massif forestier. Sur le plateau au niveau du Pas de l'Échelette, quelques pelouses rupestres ont été observées.



La cartographie des habitats a permis de recenser près d'une cinquantaine d'habitats naturels ou anthropiques. À ces nombreux habitats sont associés de nombreuses espèces végétales et animales, aussi bien dans la forêt communale que dans les milieux agricoles et urbains. Cette diversité du vivant, aussi appelée biodiversité, constitue un enjeu écologique fort pour la commune.

4. Corridors écologiques

La Drôme

La Drôme constitue l'habitat de nombreuses espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères. Le Castor d'Europe notamment, apprécie ses rives comme en témoignent le bois rongé et les empreintes. Les abords de la Drôme sont marqués par la présence de saules, de peupliers noirs et de peupliers blancs ainsi que par des bancs de galets. La Sye et le Lauzen, affluents de la Drôme s'enfonçant dans les terres, sont longés principalement par des frênes. Ces 3 entités aquatiques, Drôme, Sye, Lauzen forment alors un corridor écologique remarquable pour la commune.

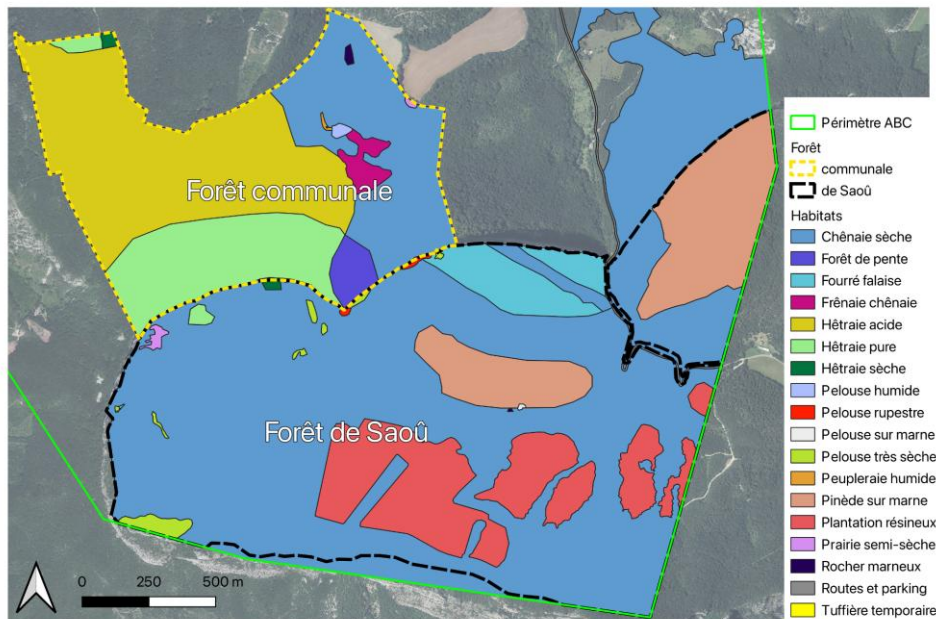
Le milieu urbain

Dans le centre-bourg, la présence de nombreux bâtiments avec des toiles en tuiles permet aux hirondelles des fenêtres et aux martinets noirs de nicher. Les jardins entretenus de manière hétérogène (avec des zones non fauchées) et les friches sont également un excellent habitat et une source de nourriture pour de nombreuses espèces de papillons, d'oiseaux et d'insectes. Les arbres à cavités quant à eux, sont des gîtes pour les rapaces nocturnes ou encore les chauves-souris, nos alliés pour la lutte contre le moustique-tigre. Mis bout à bout, tous ces habitats constituent un axe favorable aux déplacements des animaux et essentiel à leur survie.

La forêt communale

La forêt communale abrite de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères et d'arbres. Si le massif de Saoû est dominé par le chêne, la forêt communale quant à elle est dominée par le hêtre. Les autres massifs forestiers de la commune sont majoritairement composés de pins sylvestres, de chênes et de plantations de pins noirs. Hormis des chemins de randonnées dans la forêt communale et la forêt de

Saoû, la continuité écologique de ces massifs semble préservée ce qui lui vaut en partie sa biodiversité remarquable (arbres, mammifères, oiseaux, amphibiens...)



Cartographie des habitats de la forêt communale et du massif de Saoû

Enjeux écologiques

Des habitats au statut particulier

Dans la forêt de Saoû et la forêt communale, de nombreux habitats sont d'intérêt communautaire. Il s'agit de milieux naturels dont la conservation est une priorité pour l'Union européenne en raison par exemple de leur régression. Ces habitats pourraient alors être désignés comme Zones Spéciales de Conservation au sein du réseau européen Natura 2000, ce qui favoriserait leur préservation. Sur les coteaux calcaires, ce sont les prairies semi-sèches et les pelouses très sèches qui possèdent ce statut particulier. Si des orchidées sont présentes, la protection de ces prairies est alors d'autant plus nécessaire.

Tableau des habitats d'intérêt communautaire présents à Aouste-sur-Sye

Série	Nom simplifié	Code EUNIS	Statut de protection	Nombre
Agricole	Prairie de fauche	E2.22	intérêt communautaire	1
Alluviale	Fourré alluvial	F9.12	intérêt communautaire	10
	Peupleraie sèche	G1.31		8
	Peupleraie humide	G1.33		37
	Bancs de galets	C3.553		49
	Pelouse alluviale	C3.553 bis		2
Coteaux calcaire	Prairie semi-sèche	E1.26	intérêt communautaire, prioritaire pour sites riches en orchidées	88
	Pelouse très sèche	E1.27		13
	Fourrés xérophiles	F3.16	intérêt local	8
Coteaux marneux	Pelouse humide	E1.26 bis	intérêt communautaire, prioritaire pour sites riches en orchidées	1
Montagnarde	Frênaie chênaie	G1.A1	intérêt communautaire	1
	Hêtraie sèche	G1.66		3
	Falaise de montagne	H3.251		?
	Tuffière temporaire	C2.33		1
	Forêt de pente	G1.A4	intérêt communautaire, retenu prioritaire	1

Le Castor d'Europe

Le castor est habituellement présent dans la rivière Drôme et ses affluents. Néanmoins, ses observations se sont faites rares au cours de l'année 2026. Une des principales raisons de ce décroît est liée à la présence d'obstacles (barrages, seuils) au niveau du Lauzen et de la Sye, l'empêchant de circuler librement dans son milieu pour se nourrir ou se reproduire. Le castor a un rôle essentiel dans la régulation des cours d'eau. Il permet de maintenir l'humidité lors des sécheresses, d'atténuer les inondations, de filtrer les polluants et sédiments de l'eau et de créer des zones refuges pour les autres espèces. Pour limiter son déclin, l'enjeu qui se profile pour 2027 serait d'augmenter le nombre de familles de castor de 3 à 5 sur la commune en levant les obstacles présents sur les affluents de la Drôme.

5. Conclusion

Aouste-sur-Sye possède une biodiversité remarquable qu'il est essentiel de préserver. En effet, la richesse de la ripisylve, la singularité des coteaux calcaires/marneux et l'ancienneté des massifs forestiers sont autant d'habitats pour la faune et la flore qu'il faut préserver. D'une part parce que les activités humaines impactent régulièrement l'équilibre des écosystèmes. D'autre part, parce que ce sont ces écosystèmes qui assurent bon nombre de nos besoins comme nos besoins en eau, en bois ou encore en nourriture. Certaines espèces constituent également de parfaits alliés pour répondre à certaines problématiques. Par exemple, les chauves-souris participent à

la diminution des populations de moustiques-tigres, le castor et les écrevisses à la filtration de l'eau et les pollinisateurs (abeilles, papillons...) au rendement des cultures agricoles. De nombreux sujets environnementaux pourront donc faire l'objet d'un plan d'action concret dans le cadre de la poursuite de l'ABC en 2027. Parmi ces sujets l'on peut citer la préservation des corridors et des milieux les plus sensibles de la commune, le dégagement des axes de circulation du castor ou encore le recensement des populations d'écrevisses dans les zones humides de la commune. Ce plan d'action sera également l'occasion de questionner nos modes de gestion des milieux naturels en lien avec l'aménagement du territoire.

Violette BERTRAND-JUGI
Stagiaire appui ABC d'Aouste-sur-Sye